

CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira en séance officielle
Le mercredi 18 décembre 2019 à 20 h en mairie
avec l'ordre du jour ci-après :**

- **Informations.**
- **Approbation** du Procès-verbal du conseil municipal précédent.

BATIMENTS

-Mise à disposition de salles communales à l'occasion des élections municipales.

FINANCES

-Subvention pour le voyage des élèves de l'école élémentaire Maurice Anjot (2020).
-Budgets : décisions modificatives.
-Garantie des prêts du Crédit Agricole des Savoie à la SPL O des Aravis.
-Modernisation des moyens de paiement : mise en place du système PAYFIP- convention avec la Direction Générale des Finances Publiques.

PERISCOLAIRE-PETITE ENFANCE

-Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

FONCIER

-Acquisition et régularisation foncière chemin des Ecoliers.

ENVIRONNEMENT

-Convention de mise à disposition du droit de pêche avec la société de pêche Thônes-Aravis.

RESSOURCES HUMAINES

- Contribution de la collectivité à la couverture santé des agents municipaux : adhésion à la convention de participation « prévoyance » et participation pour le risque « Santé ».

Le Maire

L. AUDETTE